



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Extrait conforme du procès-verbal de la session ORDINAIRE tenue par le conseil municipal, le 2 avril 2024 et à laquelle il y avait quorum.

RÉSOLUTION NO 2024-04-097

JOURNÉE INTERNATIONNALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

CONSIDÉRANT QUE la charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de de l'expression de genre;

CONSIDÉRANT QUE le Québec et une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bissexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

CONSIDÉRANT QUE malgré les récents efforts pour une meilleurs inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

CONSIDÉRANT QUE le 17 mai est la journée internationale contre l'homophobie et la transphobie que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2023;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation de l'Émergence dans la tenue de cette journée;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Krystel HOULE-PLANTE**, appuyée par **Eric FRÉCHETTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU de proclamer JOURNÉE INTERNATIONNALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME LE : 8 avril 2024

Annie Lemieux
Directrice générale et greffière